



## BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculés sur le montant de la somme nette à revenir au vendeur

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Les Honoraires TTC de transaction sont à la charge de l'acquéreur

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Tarif applicable à compter au 12 Avril 2017

### TRANSACTIONS

#### MAISONS ET APPARTEMENTS

Forfait de 3 000 € TTC	pour les ventes inférieures à	30 000 €		
9,00 % TTC	pour la part comprise entre	30 001 €	et	100 000 €
8,00 % TTC	pour la part comprise entre	100 001 €	et	200 000 €
7,00 % TTC	pour la part comprise entre	200 001 €	et	300 000 €
6,00 % TTC	pour la part comprise entre	300 001 €	et	400 000 €
5,00 % TTC	pour les ventes supérieures à	400 000 €		

#### TERRAINS

9,00 % TTC

### COMMERCE ET ENTREPRISE

#### LOCATION / CESSION

#### COMMERCES :

Location : 30 % du loyer annuel HT à la charge du locataire

Cession de Bail : 10% du montant de la cession + 10% du loyer annuel HT à la charge du cessionnaire

#### BUREAUX :

Location : 15% du loyer annuel HT à la charge du locataire et 15 % du loyer HT pour le bailleur

#### LOGISTIQUE :

Location : 15% du loyer annuel HT à la charge du locataire et 15 % du loyer HT pour le bailleur

#### REDACTION ACTES :

Bail : 750 €

Compromis : 750 €

Etats des l : 420 €

#### VENTE

Locaux commerciaux ou professionnels – Entrepôts – Locaux Industriels – Immeubles de rapport – Terrains

#### A la charge de l'acheteur :

8% HT (9. : < 50.000 €

7% HT (8. : de 50.000 € à 500.000 €

6% HT (7. : de 500.000 € à 1.000.000 €

5% HT (6. : > 1.000.000 €

Forfait minimum de 1600 € HT (1913,60 € TTC)